

CHARLEROI CHARLEROI Jumet

Menaces sur la Madeleine

La prochaine marche de la Madeleine pourrait être privée de podium d'artistes. En cause: le retard dans le paiement du subside communal.

● Didier ALBIN

Les esprits s'échauffent à Jumet. Ce n'est plus l'ouverture d'un chantier qui fait peser des menaces sur l'organisation de la marche — en obligeant la marche à changer d'itinéraire —, mais la situation budgétaire de la Ville couplée à la rigoureuse mise en application de la loi.

Le podium de variétés qui est l'un des temps forts de la marche pourrait carrément disparaître, selon des membres du comité. La question sera au cœur d'un débat au conseil communal de ce lundi. Des madeleineux ont déjà annoncé leur présence. Ce sont les conseillers Gérard Monseux (PS) et Maxime Sempo (MR) qui interpellent le collège, et plus précisément l'échevine des Fêtes, Ingrid Colicis.

Jusqu'à l'année dernière, le comité des fêtes percevait le produit de la recette des réservations d'emplacements forains au titre de subside pour le financement du podium de variétés de la Ma-



Amputé, voire privé de son podium de variétés, le folklore jumetois perdrait une partie de son âme.

Ar. Fahy 006751

deleine. « Nous recevions cet argent dès l'adjudication des places, plusieurs mois à l'avance, rapporte un membre du comité. Cela nous permettait de payer les acomptes aux agents des artistes. Les têtes d'affiche exigent des avances considérables sur le montant de leurs cachets. En 2008, la Ville a annoncé que de nouvelles dispositions lui interdiraient de nous rétrocéder le montant des emplacements forains. »

Ingrid Colicis confirme. Mais elle s'étonne du caractère tardif de cette inquiétude alors qu'un règlement a été adopté en

conseil communal à l'unanimité il y a plus d'un an. Elle déplore le manque d'anticipation du comité des fêtes. Pour ne rien arranger, la situation budgétaire de la Ville ne permet pas d'avance de trésorerie au delà de trois douzièmes provisoires. « Car les crédits sont bien inscrits, indique l'échevine. Pour pouvoir les libérer, il faut obtenir l'approbation de la Région wallonne. »

Le temps presse. Sans argent, le comité n'a pas la capacité d'engager des artistes. Annie Cordy, avec laquelle des pourpalers

avaient été noués, ne viendra plus, c'est sûr. Le retard risque de priver Jumet d'autres artistes qui signeront ailleurs. L'inquiétude est réelle. Ingrid Colicis se dit toute disposée à chercher une solution créative pour autant qu'elle respecte la loi. Un crédit de pont contracté par le comité est-il envisageable, au prix où coûtent les intérêts ? Le débat s'annonce chaud, voire carrément chahuté. Les traditions sont en jeu, et l'on sait à quel point elles comptent dans la cité verrière. ■